

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mai 2015

COMPTE-RENDU

Séance du 28 mai 2015

Membres :

Composant le Conseil : 39
En exercice : 39

L'an deux mille quinze, le vingt-huit mai à vingt heures dix, le Conseil municipal de la Commune de Stains, légalement convoqué le vingt mai deux mille quinze, s'est réuni salle du Conseil, à l'hôtel de Ville de Stains, sous la présidence de Monsieur Azzédine TAÏBI, maire.

Étaient présents :

M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, M. Kassem IDIR, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOUE, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR,

Étaient absents représentés :

Mme Nabila AKKOUCHE	donne pouvoir à	Mme Najia AMZAL
M. François VIGNERON	donne pouvoir à	M. Philippe LE NAOUR
Mme Fabienne TESSIER KERGOSENIEN	donne pouvoir à	Mme Françoise ABDERIDE
Mme Nicole RIOU	donne pouvoir à	M. Lamine SAÏDANE
Mme Zaiha NEDJAR	donne pouvoir à	Mme Favella HIMEUR
M. Larbi LEBIB	donne pouvoir à	M. Francis MORIN
Mme Fatima DRIDER	donne pouvoir à	M. Laurent TUR
Mme Evelyne SEEGER	donne pouvoir à	M. Julien MUGERIN
Mme Sylvie JEANNOT	donne pouvoir à	Mme Marie-Claude GOUREAU
M. Madi BOINA BOINA	donne pouvoir à	M. Sean NKOLO MAYE

Étaient absents :

M. Khader ABDELLALI

Ont quitté définitivement la séance :

M. Madi BOINA BOINA à l'affaire n° 14
Mme Najewa HAMMANI à l'affaire n° 19

Secrétaire de séance : M. Philippe LE NAOUR

Affaire n° 1 - Désignation du secrétaire de séance

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **DESIGNE** Monsieur Philippe LE NAOUR, dixième Adjoint au maire, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Affaire n° 2 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 02 avril 2015

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 02 avril 2015.

Affaire n° 3 - Compte rendu des décisions prises en application de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, entendu les explications du Maire et sur sa proposition,

- **PREND ACTE** des décisions prises sur la base de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire, figurant sur la liste annexée à la présente délibération

Affaire n° 4 - Le régime des astreintes de décision au sein de la mairie de Stains

Rapporteur : Mme Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **DECIDE** d'instituer le régime des astreintes de décision dans la collectivité selon les modalités exposées ci-dessus et qu'il appartiendra à l'autorité territoriale de les mettre en place dans le respect des dispositions législatives, réglementaires et de la présente délibération.
- **DIT** que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits constitués à cet effet, ouverts au budget de l'exercice

Affaire n° 5 - Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Mme Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, **8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **DECIDE** la suppression de l'emploi permanent suivant :

Adjoint technique ouvert sur tous les grades du cadre d'emplois	1 emploi à temps complet
---	--------------------------

- **DECIDE** la création de l'emploi permanent suivant :

Rédacteur ouvert sur tous les grades du cadre d'emplois ou Attaché ouvert sur tous les grades du cadre d'emplois	1 emploi à temps complet
--	--------------------------

- **DIT** que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits constitués à cet effet, ouverts au budget de l'exercice.

Affaire n° 6 - Compte de gestion 2014

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL), **8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **DECIDE** l'arrêt du compte de gestion 2014, présenté par Madame la Trésorière Principale de Stains

Affaire n° 7 - Compte Administratif 2014

Rapporteur : Mme Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **29 voix pour** (M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR par mandat, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, Mme Zaïha NEDJAR, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH par mandat, M. Jean Claude DE SOUZA par mandat, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif 2014, pour l'exercice 2014, lequel peut se résumer selon le tableau ci-annexé
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser
- **VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-annexé.

Affaire n° 8 - Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France concernant la Société d'économie mixte locale DELTAVILLE - communication à l'assemblée délibérante

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL,

- **PREND ACTE**, après en avoir débattu, du rapport d'observations définitives (accompagné des réponses) de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France sur la gestion de la Société d'économie mixte locale DELTAVILLE.

Affaire n° 9 - Avenant n°1 au lot n°10 du marché public relatif aux travaux de restructuration du groupe scolaire Victor Hugo-Emile Zola

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au lot n°10 relatif aux travaux de chauffage - ventilation- plomberie - sanitaire - désenfumage du marché public relatif aux travaux de restructuration du groupe scolaire Victor Hugo-Emile Zola et à procéder à son exécution.
- **DIT** que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits ouverts à cet effet au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 10 - Avenant n°1 au lot n°11 du marché public relatif aux travaux de restructuration du groupe scolaire Victor Hugo - Emile Zola

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au lot n° 11 relatif aux équipements de cuisine du marché public relatif aux travaux de restructuration du groupe scolaire Victor Hugo-Emile Zola et à procéder à son exécution.
- **DIT** que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits ouverts à cet effet au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 11 - Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension du Gymnase Léo Lagrange relatif à la détermination de la rémunération définitive du maître d'œuvre

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension du Gymnase Léo Lagrange relatif à la détermination de la rémunération définitive du maître d'œuvre et à procéder à son exécution.
- **DIT** que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits ouverts à cet effet au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n°12 - Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension du Gymnase Léo Lagrange relatif à la modification du groupement d'entreprises

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, Mme

Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension du Gymnase Léo Lagrange relatif à la modification du groupement d'entreprises et à procéder à son exécution.
- **DIT** que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits ouverts à cet effet au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 13 - Approbation de la prorogation du mandat de gestion des 46 logements communaux sis 2,4,6 place du Colonel Fabien et 3 rue Jean Durand, entre la commune de Stains et la société Logis-Transports

Rapporteur : Mme Fabienne TESSIER-KERGOSIEN

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **APPROUVE** l'avenant n°4 au mandat de gestion des 46 logements sis 2, 4, 6 place du colonel Fabien et 3 rue Jean Durand à Stains entre la commune de Stains et la société LOGIS TRANSPORTS
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que tous les actes y afférents, et à procéder à son exécution.
- **DIT** que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits prévus à cet effet, ouverts au budget de l'exercice correspondant..

Affaire n° 14 - Convention d'objectifs et de moyens entre la commune de Stains et le Département de la Seine-Saint-Denis

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **APPROUVE** la convention d'objectifs et de moyens entre la commune de Stains et le Département de la Seine-Saint-Denis,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tous actes y afférent et à procéder à son exécution
- **DIT** que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 15 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Secours Populaire Français suite aux tremblements de terre au Nepal

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **ATTRIBUE** à l'association « Le Secours Populaire Français » une subvention exceptionnelle suite aux tremblements de terre au Népal, d'un montant de 2000 € au titre de l'année 2015.
- **DIT** que les dépenses en résultant sont inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 16a) - Accompagnement et valorisation de la vie associative : modalités d'attribution du 1er train des subventions

Rapporteur : Mme Angèle DIONE

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, **8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **ACCORDE** aux Associations une subvention au titre de l'année 2015 selon la liste annexée.
- **DIT** que les subventions seront octroyées sur présentation d'un bilan d'activité et un bilan financier.
- **DIT** que les dépenses en résultant sont inscrites au budget de l'exercice correspondant.

ASSOCIATION	SUBVENTION	BUT
ASSOCIATIONS STANOISES - FONCTIONNEMENT		
A.A.D.R.C.F (Ass. D'Aide au Développement des Ressortissants Comoriens en France)	1 000,00 €	Dépêcher une bonne entente entre les adhérents; aider, réclamer et intervenir pour les intérêts généraux des membres; développer des projets communs en direction de la diaspora comorienne et des Comores.

Ville de Stains

AIS JAG	1 000,00 €	Lutte contre la violence par la pratique de la musique Gospel, conseil et suivi des jeunes, aide aux devoirs pour les enfants et les jeunes, organisation des concerts, spectacles, évènements et apprentissage des instruments de musique pour les jeunes
AMCES	1 500,00 €	Valoriser et découverte de la culture malienne et être une passerelle entre le Mali et les autres continents, développer et favoriser la solidarité et l'échange avec les autres pays et communautés.
AMICALE DES LOCATAIRES CITE JARDIN	1 000,00 €	Défendre les intérêts des locataires
AMICALE DES LOCATAIRES VICTOR RENELLE	200,00 €	Organiser la défense des locataires ainsi que leurs intérêts sur le logement social
COMITE DES MAMANS DE LA CITE JARDIN	1 000,00 €	Aider aux devoirs les enfants de primaire et secondaire, de valoriser la réussite scolaire des jeunes lycéens par la remise d'un diplôme créé par le comité, d'apporter une aide administrative aux habitants, d'organiser des sorties culturelles en direction des adultes, enfants et jeunes, de créer et organiser divers évènements.
FEMMES SOLIDAIRES	500,00 €	Défense des droits et la dignité des femmes, lutter contre le séisme, les violences sexuelles, améliorer les conditions de vie, égalité dans le travail, accès à la culture, lutter pour la paix, le désarmement, la solidarité avec les femmes de la planète.
F.N.A.C.A. Fédération Nationale des Anciens Combatants en Algérie, Maroc et Tunisie	150,00 €	Entretenir les liens de solidarité à tous ceux qui ont servi en Algérie.
HAITI POUR L' AVENIR - A. H. P. A.	500,00 €	Mise en place d'un service jeunesse, aide humanitaire, scolarisation
LA BOULE JOYEUSE	150,00 €	Organisation de concours de pétanque
LES RESTAURANTS DU CŒUR	3 000,00 €	Actions humanitaires en faveur des plus démunis, aide alimentaire
SFM AD	7 000,00 €	Accueillir des personnes individuelles et des familles, promouvoir leur épanouissement dans leur environnement familial, social et professionnel à travers la solidarité et le développement. Créer de nouveaux modes d'action privilégiant la mise en valeur des potentiels de chacun(e).
VIE LIBRE	1 000,00 €	Aider toutes personnes alcooliques et leur redonner une seconde vie.

ASSOCIATIONS STANOISES - PROJET		
A.A.D.R.C.F (Ass. D'Aide au Développement des Ressortissants Comoriens en France)	1 000,00 €	PROJET : Mise en place d'une mission de travail et d'évaluation (5 jours) pour se rendre à Moroni (Comores) ayant pour but : une expertise technique du lieu d'implantation du projet par un architecte et des techniciens spécialisés dans la construction sanitaire, une négociation avec les autorités comoriennes des modalités de mise en place et de gestion du projet, une négociation avec les différentes ONG présentes aux Comores, des signatures d'accords de partenariat avec l'Etat Comorien, des ONG et autres partenaires locaux, d'une mise en place d'une structure relais dans la gestion et le suivi des actions préalables à entreprendre au niveau local, de la sensibilisation de la population sur le projet et réunions d'information à travers les médias, le recrutement de ressources utiles (médecin référent, notaire, architecte,...) pour l'établissement des formalités administratives au niveau local et pour jouer l'interface avec l'association.
LA TRIBU	0 €	L'association organise différentes activités culturelles : hip hop, création du spectacle le geste et la voix. Par ailleurs, elle organise des chantiers de solidarité internationaux artistiques au Sénégal.
ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES		
AFM Ass. Française contre les Myopathies	200,00 €	Recenser et accompagner les personnes atteintes d'une maladie neuromusculaire : soutien moral, aides dans toutes les démarches administratives, aide à la réinsertion, organiser des loisirs et de la convivialité.
A.D.D.E.V.A. Asso. Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante de la seine Saint Denis	400,00 €	Aide aux victimes de l'amiante et de leurs ayants droit. Promouvoir l'entraide entre ces victimes, mettre en place un suivi médical et post professionnel permanent, agir pour une mise en œuvre d'une politique de prévention, santé publique, réparation des risques liés à l'amiante.
ASSOCIATIONS NATIONALES		

AFSEP (Ass. Française des scérosés en plaques)	0 €	Apporte, Ecoute et soutien à ses membres; renseigne, stimule la recherche médicale et scientifique; favorise la création de structures et services d'accueil; est un des référents nationaux.
AMICALE DE CHÂTEAUBRIANT-VOVES-ROUILLE-AINCOURT	200,00 €	Devoir de mémoire - Guerre 1939 - 1945 : De perpétuer le souvenir des Internés des camps de Châteaubriant, Voves, Rouillé et Aincourt, morts pour la France et de transmettre la mémoire et les idéaux de la Résistance.

Affaire n° 16b) - Accompagnement et valorisation de la vie associative : modalités d'attribution d'une subvention versée à l'association « Femme dans la Cité »

Rapporteur : Mme Angèle DIONE

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **29 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL), **8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR) **1 non-participation au vote en qualité de conseiller intéressé** (Mme Zaiha NEDJAR par mandat)

- **ACCORDE** à l'association « Femme dans la Cité » une subvention de 13 000 € au titre de l'année 2015.
- **DIT** que la subvention sera octroyée sur présentation d'un bilan d'activité et un bilan financier.
- **DIT** que les dépenses en résultant sont inscrites au budget de l'exercice correspondant.

ASSOCIATION	SUBVENTION	BUT
ASSOCIATIONS STANOISES - FONCTIONNEMENT		
FEMME DANS LA CITE	13 000,00 €	Agir sur un ensemble de problèmes indissociables afin d'améliorer la vie quotidienne des femmes et des familles, en priorité dans l'ensemble immobilier du Clos St Lazare ; être un lieu de rencontres et d'échanges entre les femmes de cultures différentes ; informer les femmes sur leurs droits au quotidien ; agir pour une réelle insertion sociale et professionnelles

Affaire n° 16c) - Accompagnement et valorisation de la vie associative : modalités d'attribution d'une subvention versée à l'association « CFDT »

Rapporteur : Mme Angèle DIONE

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL), **8 voix contre** (Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **ACCORDE** à l'association « CFDT » une subvention de 500 € au titre de l'année 2015.
- **DIT** que la subvention sera octroyée sur présentation d'un bilan d'activité et un bilan financier.
- **DIT** que les dépenses en résultant sont inscrites au budget de l'exercice correspondant.

ASSOCIATION	SUBVENTION	BUT
ASSOCIATIONS STANOISES - FONCTIONNEMENT		
CFDT	500,00 €	Etude et défense des intérêts communs des salariés, des demandeurs d'emploi ainsi que de l'ensemble des habitants de Stains.

Affaire n° 17 - Volet stratégique du contrat de ville 2015 - 2020

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **APPROUVE** le document cadre du contrat de ville 2015/2020 - volet stratégique,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le volet stratégique du contrat de ville 2015- 2020 et à procéder à son exécution.

Affaire n° 18 - Désaffectation et déclassement du domaine public d'un terrain communal et de son bâtiment sis avenue Marcel Cachin - avenue Louis Bordes à Stains

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M.

Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL), **8 voix contre** (Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **CONSTATE** la désaffectation du domaine public de la parcelle et du bâtiment situé à l'intérieur du terrain d'assiette, sis avenue Marcel Cachin - avenue Louis Bordes à Stains, correspondant à :
 - la parcelle cadastrée section H n° 274 pour 477m²
- **APPROUVE** le déclassement du domaine public de la parcelle et du bâtiment situé à l'intérieur du terrain d'assiette, sis avenue Marcel Cachin - avenue Louis Bordes à Stains, correspondant à :
 - la parcelle cadastrée section H n° 274 pour 477 m²
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes y afférents ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire.

Affaire n° 19 - Vœu relatif au projet de construction de logements autour du parc départemental Georges Valbon

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés avec **29 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Lidia AMZAL), **8 voix contre** (Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **REPROUVE** la méthode employée par l'Etat qui fait fi du travail partenarial effectué pourtant avec sa propre administration dans le cadre du CDT et fait craindre le retour d'un urbanisme d'Etat autoritaire,
- **RAPPELLE** que l'Etat s'est d'ores et déjà engagé à mobiliser ses moyens pour accélérer la construction de logement en Ile-de-France et ce, dans le cadre du CDT, sans pour autant que ses engagements soient suivis d'effets
- **DEPLORE** le montant insuffisant dédié pour l'instant à l'aide aux maires bâtisseurs, censé aider à financer les équipements induits par les nouveaux logements, de même que le financement du logement social ;
- **DEPLORE** le manque de cohérence écologique de ce type d'opération et rappelle l'importance de la nature en ville afin de favoriser un cadre de vie et lutter contre le réchauffement et le dérèglement climatiques, mais insiste aussi sur l'importance de stopper l'imperméabilisation des sols ;
- **REGRETTE** que l'effort de construction réalisé par les villes ces 10 dernières années ne soit pas mieux pris en compte par l'Etat ;
- **CONTESTE** les critères retenus pour le calcul de l'aide aux maires bâtisseurs qui ne retient que les logements construits au-delà du seuil de 1% du parc existant ;
- **DEMANDE** que soit favorisée l'intensité urbaine et non la densification ;
- **DEMANDE** que les crédits de droit commun alloués à la ville de Stains soient mobilisés à hauteur des besoins ;

- **DEMANDE** solennellement au Premier Ministre que l'effort de construction nécessaire à la réalisation des 70 000 logements par an en Ile-de-France pour résoudre la crise du logement soit assumé de manière équitable par tous les territoires, et qu'en ce sens, l'Etat, s'étant acquitté de ses engagements envers les territoires bâtisseurs, concentre les moyens d'action qu'il aura choisis sur les territoires qui, s'affranchissant de la nécessaire solidarité, refusent de construire du logement et plus particulièrement du logement social.

Affaire n° 20 - Vœu en faveur d'un plan d'urgence de développement des établissements médico-sociaux

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec 37 voix pour (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON par mandat, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB par mandat, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- **DEMANDE** à l'État et au gouvernement, d'élaborer et de présenter un plan de développement des Instituts Médico-Professionnels sur l'ensemble du territoire national, afin de répondre à la demande pressante et légitime des familles et parents des jeunes porteurs de handicap.
- **DEMANDE** à l'État de proposer un plan de financement afin de mettre l'application pleine et entière de la loi du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances, à la participation et à la citoyenneté des personnes handicapées

** *** **

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
la séance publique est levée à vingt-deux heures et trente minutes.**

Le Maire,
Azzédine TAÏBI

